



Séjours de vacances

Projet pédagogique & Règlement d'ordre intérieur

Public 5-17 ans

Siège social : Chaussée de Waterloo 182-5002 Saint-Servais

Siège administratif : Rue de France 35 – 5600 Philippeville

Mail : Latitudejeunes.namur@solidaris.be

www.latitudejeunes.be

081/777 196

Les vacances : GRANDIR AUTREMENT !

S'amuser et s'épanouir

Les vacances chez Latitude Jeunes, c'est grandir en s'amusant : expérimenter de nouvelles activités, se découvrir des talents, s'exprimer, mais aussi devenir autonome loin de ses parents.

C'est l'occasion de changer le rythme de l'année scolaire, de proposer aux enfants et aux jeunes, de découvrir de nouvelles activités, des nouveaux lieux, des nouvelles personnes et d'apprendre à vivre ensemble.

Accompagnés par les animateurs.trices, les enfants et les jeunes sont invités à donner leurs avis lors des moments de paroles (Conseil des enfants), à ranger leurs affaires, à se brosser les dents tout seul, à respecter un horaire, faire un choix d'activité... Des apprentissages qui les font grandir !

Les programmes d'activités sont variés afin de plaire au plus grand nombre : sport, ateliers créatifs, expression corporelle, découverte de la nature, de musées... tout en respectant les besoins et le rythme de l'enfant en fonction de son âge. Ces activités ludiques, ouvertes à tout public, favorisent l'intégration sociale de l'enfant, tout en améliorant sa confiance en lui.

Accessibles à tous, l'intégration de chaque enfant est une priorité, dans le respect de ses différences et dans un esprit de coopération. Les animateurs.trices seront disponibles et vigilants à susciter des comportements qui tiennent compte du collectif.

Nous accueillons également des enfants en situation d'handicap et/ou ayant des besoins spécifiques. Une rencontre à domicile avec la famille est organisée au préalable, afin de déterminer ensemble la faisabilité du séjour.

Chez Latitude Jeunes, animer c'est aussi défendre des valeurs de démocratie, de solidarité et de coopération. Les séjours sont des moments de vie favorables au développement d'une citoyenneté responsable. Les animateurs.trices sont donc particulièrement attentifs.tives à la participation de tous aux animations et à la vie quotidienne. L'entraide entre les enfants est largement encouragée.

Latitude Jeunes déploie prioritairement ses activités dans les domaines de la promotion à la santé- bien-être, ainsi que l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes.

Enfin, les temps de vacances, c'est un cadre où les animateurs.trices sont attentifs.tives à la sécurité physique et psychologique, à la santé de votre enfant en favorisant un encadrement professionnel, une alimentation saine, une hygiène de vie et des infrastructures adaptées (accompagnement des enfants par groupe avec une personne référente ; déplacement sécurisé par un encadrement adéquat ; lieux et activités adaptés à l'âge et au développement, repas et collations sains et équilibrés ; formation 1ers secours...).

Nos séjours

Nos séjours sont proposés selon différents critères afin de répondre à des envies, des intérêts, des passions ou des découvertes diverses.

Destination loisir, détente, délasserment, plaisir de la mer ou des forêts, les enfants de 5-10 ans et 8-12 ans découvriront les paysages de nos belles régions, des activités ludiques et des ateliers thématiques comme la cuisine, la faune et la flore, l'équitation, le monde marin...

Les 11-14 ans et 15-17 ans découvriront nos belles régions, l'occasion de visiter notre patrimoine, nos forêts par la culture, des ballades et s'initier à divers sports.

Mais également les plaisirs des voyages à l'étranger, l'aventure d'une destination lointaine. De la neige au pays chaud, du plaisir de la glisse et du ski au plaisir du soleil, farniente et découvertes culturelles ou encore sports nautiques, expériences de nouvelles sensations aux bords des régions côtières.

Nos séjours, agréées par l'ONE, sont encadrées par des animateurs ayant leur brevet d'animateur.trice/coordonateur.trice de Centres de Vacances reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ils sont formées par Latitude Jeunes selon les modalités décrétales et rejoignent notre belle équipe d'encadrement selon leurs compétences et leur disponibilités.

Les équipes sont ainsi constituées des plusieurs animateurs.trices et d'un.e coordinateur.trice sur base de volontariat et selon les normes d'encadrement imposées par l'ONE. Une personne responsable Latitude Jeunes reste toujours accessible pour l'équipe et pour les parents durant les séjours.

Les différentes équipes se rencontrent et préparent activement leur séjour en amont, développent un programme d'activités axé sur l'apprentissage et le bien-être, l'initiation à la culture, la pratique de jeux et du sport toujours en corrélation avec le développement physique, psychique et social de l'enfant.

Toutefois, nous nous inscrivons dans une démarche participative qui vise à rendre les enfants/les jeunes, acteurs de leur séjour. Nous ne désirons pas organiser des vacances dans lesquelles ils seraient simples consommateurs d'activités «prêtes à l'emploi». Nos séjours ont pour vocation d'être un terrain d'expérimentation, un lieu au travers duquel il pourra tester, essayer, découvrir, commettre des erreurs et trouver des solutions. De nombreux moments sont organisés pour recueillir les attentes, les avis, les remarques des jeunes tout au long du séjour.

Les programmes d'activités sont proposés, discutés en début de séjour avec le groupe de participants. La vie du groupe est gérée par le groupe lui-même, accompagnée par la bienveillance des animateurtrices et coordinateur.trice.

Dans le même ordre d'idées, la gestion du groupe n'incombe pas uniquement aux animateurs.trices mais au groupe tout entier : un conflit, une proposition d'activités, un malaise sont autant d'éléments discutés en groupe et dont la solution ou la suite à donner concerne le groupe tout entier.

Cependant, nous nous réservons le droit, si les circonstances l'obligent et dans l'intérêt des participants, de modifier à tout moment les dates, les visites, les activités, les effectifs et ce sans qu'aucune indemnisation ne puisse être réclamée.

Certaines activités seront programmées selon les réservations (visite de la ferme ; équitation, ski...), mais il sera toujours possible d'adapter le planning selon la réalité du terrain. L'équipe d'encadrement sera attentive aux besoins et intérêts du groupe, des envies de chacun et proposera une multitude d'activités afin de satisfaire tout le monde. Les enfants/jeunes pourront ainsi s'inscrire aux activités proposées, exprimer leurs choix, proposer eux-mêmes des activités, modifier le planning. Des moments de détente, de ne 'rien-faire' seront aussi un choix !

Durant les séjours, le coordinateur.trice reste accessible par téléphone et organise des groupes fermés sur Facebook afin de donner des nouvelles des activités, du planning, des photos (avec accord préalable des parents) pour rester en contact avec la famille. Après chaque séjour, le groupe reste ouvert durant un mois afin de permettre aux familles de nous informer de leurs ressentis sur l'organisation, le planning, l'accompagnement, l'encadrement...



Dès le premier contact à l'inscription, la relation de confiance entre la famille et notre organisation est essentielle. Ainsi la personne de contact prendra soin de répondre à toutes vos questions d'ordre organisationnel.

L'accueil par nos animateurs.trices et du coordinateur.trice au départ du car est indispensable, ainsi que les présentations entre les participants seront la base pour assurer le bon fonctionnement et l'amusement de tous! L'équipe prendra soin d'expliquer le déroulement du séjour et portera une attention à la place de chacun dès le départ.

Arriver sur les lieux, des sous-groupes seront organisés par tranches d'âge et par affinités entre les participants (souvent développés durant le trajet) afin de constituer les chambres. Un.e animateur.trice sera leur personne de référence pour faciliter l'organisation des chambres, des douches, des repas, la tenue adaptée à l'activité...

Elle veillera à adapter l'horaire des activités et selon l'âge et le rythme des enfants.

Cet.te animateur.trice sera la personne de confiance, disponible et accessible pour les enfants/jeunes, gérer les besoins, les conflits, disputes, inquiétudes, les chagrins et les moments de transition (ex : entre le retour des activités et le souper).

Toutefois, l'ensemble de l'équipe sera à l'écoute et une ressource pour chaque enfant/jeune.

La visite des lieux, l'installation dans les chambres, permettront à chacun de prendre possession des lieux et de créer son espace de vie.

Les horaires et déroulement des repas seront expliqués dès l'arrivée au centre selon les commodités de ce dernier, ainsi que la possibilité d'occupation des chambres, le respect du nettoyage..

L'organisation des douches sera organisée en commun accord avec les enfants/jeunes et leur personne référente dans le respect de l'organisation du centre.

Le bon déroulement des activités est conditionné par le respect des règles de vie établies en concertation avec les enfants/les jeunes lors du premier jour. Ces règles, dont le but est clairement de permettre à chacun de s'épanouir au sein du groupe dans le respect total de ses spécificités et dans les limites imposées par le respect de l'autre, font l'objet d'un contrat moral entre le personnel encadrant et les enfants/jeunes.

Le planning des activités, excursions, visites, veillées, thèmes... et les moments libres sera affiché dans la salle de vie.

Chaque matin, un moment sera pris pour rappeler le déroulement de la journée et répondre aux questions. En fin de journée, un Conseil sera mis en place avec le groupe afin que les participants puissent exprimer leurs désidérata, discuter, échanger sur les différents moments de la journée, afin d'ajuster au besoin.

Durant les moments libres, 3-4 durant la journée selon le planning et les besoins des enfants/jeunes, l'équipe sera toujours disponible pour discuter, échanger, faire un jeu, rire et partager l'instant présent.

Les soirées seront pimentées d'activités, de veillées, de spectacles, selon le choix des enfants/jeunes.

Le coucher sera négocié selon l'âge et les besoins de sommeil de chacun. L'équipe veillera à une bonne hygiène de vie, pour que chaque enfant/jeunes aient ses heures de sommeil nécessaire.

Dès le départ jusqu'au jour des retrouvailles, l'équipe d'animateurs.trices et le coordinateur.trice s'engage à développer un séjour remplis de souvenirs, de découvertes, d'expériences de vie et de rencontres exceptionnelles !

L'équipe mettra tout en place pour que le séjour soit une magnifique aventure et reste un merveilleux souvenir pour tous!!

Règlement d'ordre d'intérieur

Latitude Jeunes, ce sont des stages non résidentiels mais aussi des séjours résidentiels durant les congés scolaires. En Belgique ou à l'étranger, diverses destinations sont proposées selon l'âge de l'enfant.

Chaque début d'année civile, Latitude Jeunes propose un catalogue de destinations reprenant les lieux, dates, âges, prix et un descriptif du séjour. Chacun pouvant faire son choix selon la période de vacances souhaitée durant les congés scolaires. Notre personne de contact est disponible afin de renseigner nos jeunes voyageurs et leur famille.

De plus, un descriptif détaillé du séjour (une fiche technique) est conçu pour informer plus amplement les familles du lieu, des activités proposées et de l'organisation spécifique du séjour sélectionné (dates, départ-retour...)

Modalités d'inscriptions

Pour tous renseignements, le service se tient à la disposition par téléphone, mail ou courrier.

081/777 196 – latitudejeunes.namur@solidaris.be – Rue de France 35 – 5600 Philippeville

Les demandes d'inscription se font par mail ou par bulletin d'inscription. Celles-ci sont traitées dans l'ordre chronologique de réception.

L'inscription est effective lors que les documents d'inscription nous parviennent dûment complétés, datés, signés et accompagnés obligatoirement d'une vignette de mutuelle du participant. Le paiement de l'acompte confirme définitivement cette inscription.

Les documents d'inscription à renvoyer complétés et signés :

- Une fiche d'inscription + conditions générales (signature pour accord)
- Une fiche médicale
- Une autorisation parentale de quitter le territoire oblitéré par l'administration communale
- Une copie de la charte de vie et des conventions (signature pour accord)

Les documents à conserver :

- Le règlement d'ordre intérieur
- Le descriptif du séjour

Modalités d'admission

En raison des activités proposées, de la teneur des animations et des conditions d'assurabilité des participants, nos activités sont ouvertes à des groupes d'âges bien déterminés. L'âge requis doit être atteint au plus tard le premier jour de l'activité.

Les groupes d'âges sont définis dans le catalogue et le descriptif du séjour envoyé lors de la demande d'information et/ou d'inscription.

Nous nous réservons le droit de refuser l'inscription d'un participant si les conditions ne sont pas respectées.

Nos séjours sont à destination de jeunes mineurs. Pour des raisons de sécurité, il est demandé que les participants soient présents à toutes les activités proposées et/ou sont tenus d'être toujours accompagnés d'un animateur. Un maximum sera fait pour que chacun puisse trouver une activité à son goût.

Les vacances sont avant tout un séjour de groupe, les règles de vie permettent de garantir le succès de l'aventure. Le coordinateur veille au bon déroulement du séjour.

En concertation avec celui-ci, nous nous réservons le droit de prendre la décision d'exclusion lors de non-respect des conventions sans que cela donne droit à un quelconque dédommagement.

En concertation avec l'équipe d'encadrement, et ce uniquement pour les séjours 11-17 ans, les GSM sont tolérés. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol de tout objet personnel.

Durant les activités, l'institution peut être amenée à photographier les participants et utiliser les clichés afin d'illustrer les activités sur les différents supports de communication. Seuls les parents ou tuteurs légaux peuvent émettre un avis défavorable qui devra être notifié par écrit avant le début de l'activité.

Modalités financières

Le prix de participation couvre l'encadrement, l'animation, les activités, les excursions, les visites, les assurances et le transport aller/retour.

Dès réception des documents d'inscription, les modalités de paiement vous seront adressées avec les montants et dates limites de paiement.

- Le paiement de l'acompte confirme l'inscription, il est à payer au plus vite pour garantir la participation
- Le paiement du solde doit être effectué au plus tard 1 mois avant le début du séjour.

La participation financière des parents se doit d'être la plus réduite possible, le but étant de permettre au plus grand nombre de participer à ces vacances (démocratisation de l'accès)*.

L'ensemble des frais est pris en charge par l'organisation à partir de la prise en charge (départ du car) et jusqu'au retour. Hormis l'argent de poche et les frais médicaux si nécessaire, aucun frais supplémentaire n'est réclamé aux parents (excursions, activités diverses).

Nos séjours de vacances organisés pour les enfants de moins de 14 ans, peuvent être déduits fiscalement. Une attestation vous sera délivrée dans le courant du mois d'avril de l'année suivante.

*Les affiliés Solidaris Mutualité de la Province de Namur (fédération 325) et en ordre de cotisations complémentaires profitent d'un tarif différent voir condition chez Solidaris.

Activ'jeunes : un avantage complémentaire de 10 €/nuitée est remboursé par Solidaris Mutualité de la Province de Namur (maximum 80 €/an) pour tout affilié en ordre de cotisations.

Suivi médical

Avant le séjour :

Dans l'intérêt de le enfant, nous demandons de faire compléter la fiche médicale par un médecin.

Les participants ayant des problèmes de santé particuliers et/ou traitement médical, doivent nous en avertir par le biais de la fiche médicale.

Nous nous réservons le droit de vous contacter afin d'obtenir de plus amples informations sur l'état de santé de l'enfant, pour assurer un encadrement adéquat et garantir la faisabilité de la participation de l'enfant au séjour sélectionné.

Tout traitement médical doit être accompagné d'une prescription du médecin traitant.

Pendant le séjour :

Sur place, des contacts avec le médecin local ou le médecin attaché au centre sont pris. Il sera appelé en cas de nécessité (suspicion de maladie, accidents....). Il va de soi qu'au moindre problème les parents seront immédiatement prévenus.

Le suivi médical sera assuré par le/la coordinateur.trice du séjour selon la prescription du médecin.

En cas d'urgence, le/la coordinateur.trice du séjour prendra toute initiative indispensable à la préservation de la santé du participant. Les services d'urgences

seront contact au besoin. Le/la coordinateur.trice accompagnera l'enfant durant les soins.

En cas d'hospitalisation, un.e animateur.trice accompagnera l'enfant selon son âge, la nécessité de la situation, des besoins de l'enfant dans l'attente de l'arrivée d'un parent. Lors d'un séjour à l'étranger, des contacts avec les parents seront pris pour informer et envisager les solutions ensemble.

Au retour de séjour :

Un échange entre le/la coordinateur.trice aura lieu à l'arrivée du car pour faire un retour sur la situation, transmettre les informations, le traitement, informer des procédure de déclaration d'accident, ...

Les frais médicaux seront pris en charge par l'organisation du séjour sur place. Au retour du séjour, les parents rembourseront le montant des frais de traitement ou d'hospitalisation (qui ne seront pas pris en charge par la mutuelle et les assurances) via virement bancaire.

Assurances

Assurance annulation

L'ASBL Latitude Jeunes ne couvre pas les frais d'annulation. Libre à chaque participant de contracter sa propre assurance annulation. Toute inscription confirmée par le versement intégral du montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement en cas d'annulation ou désistement endéans le mois avant la date du départ.

Soins de santé et assurance

Pour les séjours en Belgique, lors de l'inscription, des vignettes de mutuelle sont demandées pour assurer la couverture des soins de santé en cas de nécessité.

Pour les séjours à l'étranger, chaque participant doit être en possession de la « Carte Européenne » délivrée par sa mutuelle. Celle-ci prend en charge les dépenses en soin de santé survenant pendant le séjour. Pour toute modalité, renseignement à votre mutuelle.

Nous souscrivons une assurance couvrant l'assistance médicale, la responsabilité civile et les accidents corporels des participants dans le cadre des vacances. De plus, une assurance responsabilité civile est souscrite afin de couvrir tout dégât éventuel involontaire occasionné lors de nos activités.

Tout dégât ou toute détérioration provoqué par négligence ou mauvaise volonté sera porté en compte des parents sur base de facture.